



INFORMATIONS À DESTINATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE DE NEXON

**RENTRÉE SCOLAIRE : 2 SEPTEMBRE 2021
COVID 19**

1. Contexte

La rentrée scolaire du 2 septembre 2021 se déroulera dans le cadre sanitaire établi par le ministère des Solidarités et de la Santé en date des mois de juillet et août 2021 ([education.gouv.fr/info-coronavirus](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)).

Le département de la Haute-Vienne est actuellement placé au **niveau 2** : cours en présentiel à l'école primaire.

Les présentes dispositions sont applicables pendant toute la période de l'épidémie COVID-19 et sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Dans le contexte actuel :

- Les parents continuent à jouer un rôle essentiel et s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre ou en cas de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- Le port du masque et le respect des gestes barrières sont obligatoires aux abords des écoles.
- Les parents, lorsqu'ils amènent ou viennent chercher leurs enfants, doivent rester à la porte de l'établissement, ils ne pénètrent pas dans la cour de l'école (application du plan Vigipirate renforcé).
- Le lavage des mains des enfants doit être réalisé plusieurs fois par jour et à minima, à l'arrivée dans l'établissement, avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes, le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
- La désinfection des locaux et matériels est réalisée au moins une fois par jour ; pour les surfaces les plus touchées, plusieurs fois par jour ; les tables de la restauration scolaire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- Les mesures renforcées de ventilation des locaux sont maintenues.

La limitation du brassage des élèves par niveau est obligatoire. A ce titre, la commune maintient, pour les services périscolaires (garderie, cantine), le fonctionnement par groupes d'élèves comme suit :

Ecole maternelle :

- 1^{er} groupe : petite et grande sections (PS/GS)
- 2^{ème} groupe : moyenne et grande section (MS/GS)

Ecole élémentaire :

- 1^{er} groupe : CE1 et classe ULIS
- 2^{ème} groupe : CP et CE2
- 3^{ème} groupe : CM1, CM1/CM2, CM2.

2. Les garderies

Les lieux :

- Garderie maternelle : l'accueil des élèves se fera à l'école maternelle Françoise Dolto (PS, MS, GS)
- Garderie élémentaire : l'accueil des élèves se fera dans la garderie de l'école élémentaire Jacques Prévert (CM1, CM1/CM2, CM2) ou dans la salle d'arts plastiques (CE1) ou dans la loge de la salle Méliès à proximité (CP, CE2).

Les horaires des garderies sont les suivants :

Pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Garderie du matin	De 7h15 à 8h50
Garderie du soir	De 16h15 à 18h30

Il sera procédé au nettoyage et à la désinfection des locaux à partir de 18h30.

Pour les mercredis :

Il n'y a pas de service de restauration scolaire les mercredis.

Garderie du matin	De 7h15 à 8h50
Garderie du midi	De 12h00 à 12h45

3. Organisation du temps scolaire

Les horaires des classes sont les suivants :

Ecole maternelle : 1^{er} groupe

PS/GS	Matin		Après-midi	
Lundi	9h00	11h30	13h30	16h15
Mardi	9h00	11h30	13h30	16h15
Mercredi	9h00	12h00		
Jeudi	9h00	11h30	13h30	16h15
Vendredi	9h00	11h30	13h30	16h15

Ecole maternelle : 2^{ème} groupe

MS/GS	Matin		Après-midi	
Lundi	9h00	12h00	14h00	16h15
Mardi	9h00	12h00	14h00	16h15
Mercredi	9h00	12h00		
Jeudi	9h00	12h00	14h00	16h15
Vendredi	9h00	12h00	14h00	16h15

Ecole élémentaire : 1^{er} groupe

CE1/ULIS	Matin		Après-midi	
Lundi	9h00	11h30	13h20	16h05
Mardi	9h00	11h30	13h20	16h05
Mercredi	9h00	12h00		
Jeudi	9h00	11h30	13h20	16h05
Vendredi	9h00	11h30	13h20	16h05

Ecole élémentaire : 2^{ème} groupe

CP/CE2	Matin		Après-midi	
Lundi	9h00	12h00	13h55	16h10
Mardi	9h00	12h00	13h55	16h10
Mercredi	9h00	12h00		
Jeudi	9h00	12h00	13h55	16h10
Vendredi	9h00	12h00	13h55	16h10

Ecole élémentaire : 3^{ème} groupe

CM1/CM2	Matin		Après-midi	
Lundi	9h00	12h15	14h15	16h15
Mardi	9h00	12h15	14h15	16h15
Mercredi	9h00	12h00		
Jeudi	9h00	12h15	14h15	16h15
Vendredi	9h00	12h15	14h15	16h15

4. Restauration scolaire

Le lieu de restauration scolaire se trouve à proximité des écoles, dans les locaux de la demi-pension du collège Arsène Bonneaud. La restauration scolaire fonctionnera en plusieurs services répartis comme suit :

Ecole maternelle :

- De 11h30 à 13h30 : 1^{er} service à 11h30 (1^{er} groupe)
- De 12h00 à 14h00 : 2^{ème} service à 12h35 (2^{ème} groupe)

Ecole élémentaire :

- De 11h30 à 13h30 : 1^{er} service à 11h30 (1^{er} groupe)
- De 12h00 à 14h00 : 2^{ème} service à 12h35 (2^{ème} groupe)
- De 12h15 à 14h15 : 3^{ème} service à 13h25 (3^{ème} groupe)

Nettoyage et désinfection de la salle pendant ½ heure entre deux services.

En conclusion, nous comptons sur votre compréhension et vous souhaitons une très bonne rentrée scolaire à vos enfants comme à vous-même.

☆☆☆☆☆☆